

## l'édito

A la lecture d'un article récemment paru dans un journal pour les adolescents, une citation m'a interpellé : "l'adolescence c'est comme un tableau... on la critique, mais on ne la comprend jamais vraiment."

Il est vrai que nous sommes souvent critiques vis-à-vis des "ados". Leur comportement, leurs attitudes ou la manière qu'ils ont d'exprimer leurs besoins et leurs attentes peuvent heurter, voire choquer certains communiers.

Pour les autorités communales, il s'agit d'être à l'écoute des demandes tant de la part des jeunes que des professionnels, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Dans la majorité des cas, la jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut.

De ce fait, les diverses actions menées sur la Commune doivent être réévaluées, ré-analysées et adaptées quasi annuellement pour répondre aux attentes.

## La Commune proche des jeunes!

Nos actions s'inscrivent sur quatre grands axes :

- la gestion accompagnée
- le bus prévention parcs (BUPP)
- le SAS – local d'accueil libre
- les actions hors murs

Dans ce Conf'infos, vous découvrirez ce qui se cache derrière chaque action dans l'article de Monsieur Yannick Pugin, TSHM sur Confignon. Nous présentons également notre collaboration avec la Fondation d'animations sociales (FAS'e). Depuis de nombreuses années, cette Fondation met à notre disposition, sous la forme de mandats, les spécialistes de terrain nécessaires à l'accomplissement des tâches de proximité auprès des jeunes.

De plus, toutes ces actions sont menées également de façon intercommunale. Des réunions interdisciplinaires (TSHM, agents municipaux, ilotiers, centre d'action sociale) sont organisées pour transmettre des informations et traiter les demandes des jeunes.

Nous constatons maintenant qu'un nouvel axe doit être exploré. Il s'agit de la création de centres aérés ou d'activités pour les mercredis, de très nombreuses demandes nous parvenant des parents.

Plusieurs sociétés communales offrent périodiquement des activités aérées (mercredis de ski, pétanque, clubs sportifs, passeport-vacances, chalet de la coordination des jeunes). Des organisations de ce type existent dans plusieurs grandes communes et nous y avons souscrit des partenariats. Malheureusement, les solutions proposées sont encore insuffisantes en l'état.

Toutes ces actions et mesures nécessitent des moyens financiers. Il s'agit de fixer des priorités pour maintenir une situation financière saine, mais il faut également créer des liens intergénérationnels et être notamment à l'écoute des jeunes.

**Gabriel PRAZ**  
Maire

## S O M M A I R E

Le dossier	1/2/3/4
Le Conseil	5
BD	5
La Mairie	6/7/8
Bric-à-brac	9
Calendrier des manifestations	10
Au-delà des thuyas	10/11
Il faut le savoir	12

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :  
**Municipalité de Confignon**

Comité de rédaction :  
**Daniel Blondin** (DB)  
**Catherine Graf** (CG)  
**Danielle Jaques Walder** (DJW)  
**Françoise Joliat** (FJ)  
**René Lindenmeyer** (RL)  
**Lillia Marini** (LM)  
**Christophe Peretti** (CP)

Maquette :  
**Pascal Gachet**

Impression :  
**SRO-Kundig**

## Famille et jeunesse

### La parentalité

La commission cantonale de la famille a été créée par le Conseil d'Etat en 2000 dans le but d'assister ce dernier dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la famille. Elle regroupe des représentants des pouvoirs publics et des personnes expérimentées issues du privé.

Consciente des profondes transformations subies par la famille au cours des dernières décennies et soucieuse d'identifier le plus clairement possible les difficultés que les parents peuvent rencontrer dans l'exercice de leur mission éducative, leur manière de considérer leur rôle, leur responsabilité et plus spécifiquement l'exercice de leur autorité, la commission a souhaité se donner les moyens de comprendre, observer et analyser les enjeux de la parentalité (notion nouvelle en lien avec la diversification actuelle des configurations familiales, qui prend en compte le fait que la fonction de "parent" n'est plus assumée uniquement

par un père et une mère biologiques, mais par une pluralité d'acteurs selon les différentes trajectoires familiales). Cela devait lui permettre d'envisager des moyens propres à soutenir les parents dans leur tâche. Elle a donc mandaté Jean-Paul Bari, politologue, consultant en gestion publique et chargé d'enseignement à l'Université de Genève pour mener une enquête à ce sujet<sup>1)</sup> auprès de parents d'enfants entre 5 et 18 ans. Cette enquête a fait l'objet d'un rapport de synthèse très complet.

### 1. Description des conditions environnementales déterminantes dans lesquelles les familles exercent leur fonction parentale : composition de la famille, disponibilité parentale et niveau de vie du ménage

#### Composition de la famille :

Dans le canton de Genève, environ 75% des familles sont biparentales (25% sont monoparentales) :

- deux ménages sur dix environ sont monoparentaux et 90% sont menés par une femme.
- entre 1990 et 2000, la proportion des ménages monoparentaux a presque doublé, passant de 11,2% à 21,5%.
- en 2003, un ménage sur vingt environ était une famille recomposée.

On constate donc que dans un ménage sur quatre, l'exercice de la parentalité est rendu plus difficile par l'absence ou la distance d'un des parents.

#### Activité professionnelle et disponibilité des parents :

- huit mères seules sur dix sont professionnellement actives
- 64% des mères vivant avec leur conjoint travaillent à l'extérieur
- neuf pères sur dix sont actifs à l'extérieur du foyer

Il en résulte que 13% des enfants restent fréquemment seuls à la maison et que 52% des enfants entre

1) Cf. "Intrigues parentales : Rôles parentaux et soutien à la parentalité dans le canton de Genève. Constats et propositions" Phonesis Consulting - Jean-Paul Bari, Genève, janvier 2004. Prochainement disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève.

### Famille et jeunesse

suite de la page 1

5 et 12 ans sont régulièrement pris en charge hors de leur famille (72% si la mère est seule et active, 63% s'il s'agit d'une mère active vivant en couple et 30% si la mère vit en couple et reste au foyer).

#### Revenu des ménages :

On peut évaluer que le revenu mensuel moyen se situe :

- entre 4000 et 5000 francs pour les ménages monoparentaux
- entre 9000 et 10'000 francs pour les ménages biparentaux

mais 7% des ménages biparentaux et 35% des ménages monoparentaux ont un revenu inférieur à 4000 francs.

De plus, 10% de l'ensemble des ménages se disent insatisfaits de leurs conditions de logement.

#### 2. Tableau schématique du jugement que les parents genevois portent sur leur manière de vivre leur fonction et leur situation.

Les parents interrogés relèvent peu de difficultés sérieuses dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants. Des questions surgissent cependant dans un certain nombre de situations :

- transmettre des valeurs à son enfant et lui donner confiance en lui (10%)
- suivre le travail scolaire et entretenir des relations avec les enseignants (18%)
- difficultés relationnelles avec les enfants, notamment dans l'exercice de l'autorité (20%)
- plus de quatre familles sur dix se sentent plus ou moins découragées ou désemparées dans leur rôle de parents (les mères plus fréquemment que les pères).

En outre, une minorité non négligeable de parents évoque des difficultés croissantes dans la gestion de certaines situations, situations également observées par les parents qui ne les vivent pas personnellement et par les professionnels :

- découragement ou manque de moyens face aux agissements des enfants
- déficit de repères éducatifs
- manque d'encadrement offert et enfants livrés à eux-mêmes
- conflits relationnels au sein de la famille
- malaises, hésitations, voire blocages face à l'exercice de l'autorité
- déficit de socialisation de l'enfant
- incivilités et violences
- conditions de vie matérielles objective-

ment difficiles, situations de grande précarité

La moitié environ des parents (52%) pourraient avoir recours à des aides extérieures lorsqu'ils rencontrent un problème avec leur enfant et 41% disent l'avoir fait, mais une même proportion ne connaît pas les services de soutien en place ou s'estime mal informée de ce qui existe.

A la suite de cette étude, la commission cantonale de la famille a orienté ses réflexions autour des problématiques suivantes :

1. Une grande pauvreté et certaines conditions de vie disqualifiantes contribuent à rendre l'exercice de la parentalité particulièrement problématique. Ce dernier nécessite un cadre de vie, des conditions de travail (emploi et revenu) et de logement d'une certaine qualité (vie quotidienne, partage des tâches domestiques et éducatives, conciliation entre vie familiale et vie professionnelle...). Une **politique globale** et cohérente en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités est donc essentielle (politiques sociale, fiscale, économique...).
2. Certaines populations semblent plus vulnérables ou "à risque" par rapport à la parentalité: les familles que l'arrivée du

premier enfant met en situation d'apprentissage et d'insécurité, les familles fragilisées par une rupture conjugale, les ménages monoparentaux et les familles vivant dans une grande pauvreté. Des mesures concrètes de soutien à la parentalité devraient donc être offertes prioritairement à ces populations.

3. "Mieux connaître pour mieux agir" reste un postulat important; la Commission propose donc la création d'un *observatoire cantonal de la famille*.
4. L'effort d'information doit être soutenu: le site [www.familles-ge.ch](http://www.familles-ge.ch), émanation de la commission, constitue déjà un outil riche et diversifié pour les familles. De nouvelles prestations en termes de conseils et de *coaching* aux parents, la mise sur pied de lieux d'écoute et d'échange d'expériences dans les quartiers et les communes devraient encore venir enrichir la palette des moyens d'information offerts aux parents.

Pour plus d'informations, on peut se reporter au site Internet [www.familles-ge.ch](http://www.familles-ge.ch) qui contient une foule de renseignements et d'aides pratiques utiles à la famille, ainsi que des pistes de réflexion pour les parents confrontés à certaines questions d'éducation.

#### Commission cantonale de la famille



### Animation socioculturelle

#### Qu'est-ce que la FASE?

C'est la **Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)**. C'est une fondation de droit public, instituée par la loi J 6 11 votée le 15 mai 1998 par le Grand Conseil.

- Elle a pour but de favoriser le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité, dans un objectif général de prévention et de promotion de la qualité de vie.
- Elle s'assure de la réalisation de cet objectif par les centres (de loisirs, de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson, terrains d'aventure) et les actions de Travail Social Hors Murs (TSHM).
- Elle exerce la coordination générale des activités ainsi que des ressources humaines, financières et techniques mises à disposition à cet effet.
- En collaboration avec les autorités communales et cantonales, elle favorise l'existence de centres et d'équipes TSHM répondant aux besoins de la population d'une commune ou d'un quartier.
- La Charte cantonale des centres définit la prévention comme objectif prioritaire ainsi que les orientations de l'action des centres et du travail social hors murs.

#### Travail social "hors murs" à Confignon

Plusieurs actions sont déjà menées à Confignon et pour les jeunes qui y vivent :

- Les tournées du **BUPP** (bus itinérant prévention parcs)
- **Sport pour tous** au Vuillonnet et à de Saussure
- **Locaux en gestion accompagnée** à Cressy, avec la présence renforcée d'animateurs certains soirs de la semaine

- Animation d'un lieu d'**Accueil libre**
- Actions sociales de type **Médiation, suivis individuels**

En accord avec les autorités communales, des développements de ces actions sont envisageables, notamment dans les domaines suivants :

- Petits jobs/insertion (en lien avec Escalles)
- Actions intercommunales sur la région
- Implication de jeunes dans l'organisation d'événements communaux
- Aide à l'organisation d'un centre aéré pour enfants
- Appui logistique pour la création éventuelle

d'un centre de rencontre (associatif) • ...

Afin de remplir ces missions sur le territoire de la Commune, la FASE a mandaté, en accord avec l'autorité communale, M. Yannick Pugin ainsi que l'équipe du BUPP (bus prévention) avec, notamment, M. Humberto Lopes et Mme Marie Ballmann.

Pour la coordination de ces actions, le responsable du secteur pour la FASE est M. Jacquy Roggo qui s'assure du fonctionnement des collaborateurs.

Le taux total de ces fonctions est de 130%.

Le financement est partagé entre la commune et le canton (DIP).

#### Mandat et organisation du Travail social hors murs

Les actions menées font suite aux demandes exprimées par les autorités communales. Elles s'inscrivent dans les buts et le mandat du Travail social hors murs, dont les lignes de force sont l'observation et l'action.

##### Observation

- S'insérer dans un espace local
- Observer la réalité sociale pour pouvoir en témoigner
- Expliquer et proposer des actions aux différents partenaires

##### Action

- Etre en lien avec les jeunes en situation précaire
- Mettre en lien jeunes et adultes

- Faire le relais entre jeunes et institutions
- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation précaire

Au plan de l'organisation, toutes les décisions relatives aux questions d'orientation, de politique et de financement sont prises en étroite concertation avec la commune.

Un groupe de pilotage a été instauré à cet effet. Il est composé du magistrat délégué de la Commune, de la Présidente et du Secrétaire général de la FASE.

Il évalue périodiquement l'action avec les professionnels du réseau local impliqués dans les questions sociales et de jeunesse.

La force et l'avantage du Travail Social Hors Murs résident dans la souplesse, la mobilité et l'adaptabilité de ses actions. Grâce aux observations faites sur les réalités sociales, le groupe de pilotage dispose de pistes de réflexion et de propositions d'action pour mieux répondre aux problèmes des populations concernées.

Le personnel qui mène ces actions est employé par la FASE : animateurs socioculturels et travailleurs sociaux formés, parfois secondés de moniteurs qualifiés.

Quant au financement, il est assuré conjointement par la commune et l'Etat, via la FASE qui gère les subventions accordées à cet effet.

**Secrétariat général de la FASE**

# dossier



Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) assure la gestion des activités parascolaires en interaction avec la commune et les associations communales s'occupant du "temps libre de l'enfant", notamment l'association du restaurant scolaire de Confignon.

Les prestations fournies sont les suivantes :

## Accueil de midi de 11h30 à 13h30

Cet accueil concerne les enfants de 4 à 12 ans (1E à 6P). Les animateurs-trices parascolaires prennent en charge les enfants inscrits dès la sortie et jusqu'à la reprise de l'école en les encadrant pendant le repas pris au restaurant scolaire, lequel est suivi d'un brossage des dents. Des activités ludiques et une sieste pour les tout-petits sont organisées avant ou après le repas.

Celui-ci est géré par l'association du res-

## Regard sur les activités parascolaires de Confignon

taurant scolaire de Confignon, qui encaisse directement le prix des repas auprès des familles.

La prestation pour l'encadrement des enfants par les animateurs-trices du GIAP est facturée CHF 3.00 (CHF 3.50 dès août 2006) aux parents, avec des réductions voire des exonérations selon le revenu familial et le nombre d'enfants fréquentant les activités parascolaires\*.

La fréquentation a augmenté en 2005, puisque le restaurant scolaire a enregistré une moyenne journalière de 70 enfants pris en charge durant la pause de midi et encadrés par sept animateurs-trices.

## Accueil de fin d'après-midi de 16h00 à 18h00

Cet accueil concerne les enfants de 4 à 9 ans (1E à 3P, avec quelques dérogations accordées à des enfants de 4P). Les ani-

mateurs-trices parascolaires prennent en charge les enfants inscrits, leur proposent un goûter puis des animations variées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les enfants bénéficient ainsi d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant leur permettant d'attendre dans de bonnes conditions le retour de leurs parents. Les activités ont lieu à l'école, dans une salle aménagée pour le parascolaire, et à l'extérieur de l'école: ludothèque, piscine, parc public, spectacles, séances de cinéma, etc.

D'autre part, des visites sont organisées au foyer de personnes âgées Beauregard à Noël, à Pâques et à la Fête des mères, pour leur offrir des bricolages et des chants. Par ailleurs, des enfants de la crèche qui fréquenteront le parascolaire ont été invités au restaurant scolaire et aux activités surveillées pour se familiariser avec l'équipe d'animatrices et les lieux.

De plus, des activités inter-équipes ont été organisées avec les écoles de Bernex, sous la responsabilité de Mme Philippine Schmidt, responsable de secteur, notamment une animation sur le Moyen-Age.

La prestation pour l'encadrement des enfants, comprenant le goûter préparé par le GIAP, est facturée CHF 5.00 (CHF 5.50 dès août 2006) aux parents, avec des réductions voire des exonérations selon le revenu familial et le nombre d'enfants fréquentant les activités parascolaires\*.

En 2005, la fréquentation a été de 12 enfants en moyenne par jour, encadrés par deux animateurs-trices.

**Yves Delieutraz**, Responsable du domaine Terrains et partenaires

\* Les activités parascolaires ont lieu sur inscription uniquement. Les démarches administratives sont à accomplir auprès du personnel parascolaire au sein de chaque école. Les conditions financières sont indiquées sur le bulletin d'inscription disponible auprès des animateurs-trices parascolaires.

## Comment Confignon répond aux besoins des parents et des enfants

### Coordination des actions de jeunesse

#### Local en gestion accompagnée

Cette année 2006 est placée sous le signe du renforcement du dispositif en faveur des actions pour la jeunesse. En effet, le local pour les 13-18 ans, de type "gestion accompagnée", fonctionne sur la zone de Cressy. Le principe consiste à accompagner un groupe de jeunes responsables vers une démarche d'autonomie. La structure est basée sur un partenariat entre les jeunes, les parents, le coordinateur et la mairie. Les jeunes peuvent se retrouver pour des rencontres, des discussions, jouer aux cartes, au baby-foot, au billard, regarder des films, etc. A l'intérieur d'un horaire cadre préalablement défini, les jeunes responsables (5) peuvent à loisir se rendre au local avec des amis (maximum 5 par responsable) inscrits sur une liste d'invités à l'entrée du local. La consommation d'alcool et de tabac est rigoureusement interdite à l'intérieur du local. Un moniteur d'encadrement est sur place pendant les heures stratégiques à chaque jour d'ouverture du local, permettant au groupe d'avoir un appui et un accompagnement durant ces moments, mais laissant au groupe également des moments d'autonomie et de gestion de leurs loisirs. La signature d'une convention de partenariat donne au jeune responsable le droit de détenir une clé du local. Cette structure compte actuellement cinq responsables et une vingtaine de jeunes invités.

### Le S.A.S.

L'ancien local des pompiers (ancienne pompe) sis à la route de Bernex a trouvé ses nouvelles "marques" et se nomme désormais le **S.A.S.** (soutien after school) En effet, dans un premier temps, nous proposons un accueil libre destiné aux 12-16 ans du C.O. Vuillonex, de 16h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Aucune inscription n'est demandée, les jeunes fréquentent le local librement après l'école, soit pour se détendre, discuter, jouer au baby-foot, partager des moments entre camarades, soit pour faire leurs devoirs, demander des conseils, formuler des projets auprès de l'équipe sur place. Une buvette vend des boissons non alcoolisées et de petites collations (barres chocolatées, etc.).

Le **S.A.S.** est très bien équipé et se propose également de vous aider à organiser des boums anniversaires pour les jeunes de 12-16 ans. Cette action s'inscrit dans la formation (petit job), puisqu'un ou deux jeunes de plus de 16 ans vont co-animer l'évènement avec le responsable. L'équipe vous propose le mercredi et le samedi de 18h00 à 22h00 pour l'organisation de votre anniversaire, soirée de classe, etc. Le local est équipé de sono, light show, double platine CD avec table de mixage incorporée. Il vous en coûtera Fr. 100.- pour la location et Fr. 10.- de forfait vaisselle compostable. Nous insistons sur le fait que le local se loue uniquement dans ce cadre, à l'exclusion de toute autre manifestation.

La permanence pour les réservations est le lundi de 16h30 à 18h30 au **022.757.33.37**

auprès de Robin Bondallaz, moniteur d'encadrement ou Yanick Pugin, coordinateur.

En outre, la coordination des jeunes se tient volontiers à disposition pour des conseils éducatifs, de l'écoute auprès des jeunes ou des parents et des consultations de médiation.

**Yanick Pugin**

Travailleur social hors murs (TSHM)

### Passeport vacances

Il existe une autre façon d'occuper vos enfants pendant les vacances d'été, c'est **Passeport Vacances**, qui aura lieu du 10 au 29 juillet et du 7 au 26 août 2006.

Il s'agit d'activités journalières qui permettent aux jeunes de découvrir leur canton, leur ville, leur quartier. Le **Passeport Vacances** favorise l'autonomie en proposant à chacun d'élaborer son propre programme et de se déplacer seul dans le canton. Il offre en outre des centres d'intérêt et complète les vacances familiales.

Différentes activités sont proposées :

- Découvertes d'entreprises
- Activités sportives, culturelles, artistiques, créatrices et artisanales
- Activités nature, scientifiques
- Echanges transfrontaliers, inter-cantonaux

Les passeports sont valables deux semaines (à choix) et vos enfants ou vous-même pourrez vous les procurer **le mercredi 10 mai 2006 à 14h00 à la Mairie de Confignon au prix de Fr. 50.-**

[www.geneve.ch/slj](http://www.geneve.ch/slj)

**CG**

## Les Evaux

Le centre intercommunal "Les Evaux", un espace de verdure qui s'étend sur 55 hectares, représente une formidable aire de détente et de loisir. Outre la promenade et les jeux en plein air, différentes activités publiques et gratuites peuvent être pratiquées toute l'année, notamment :

- Athlétisme : Piste de 400m, avec aire pour les lancers et les sauts
- Course pédestre : 3 parcours de 3-5-10km
- Disc-golf : parcours de 18 trous, avec prêt de frisbees
- Jeux pour enfants : divers et variés
- Pétanque : 12 terrains à disposition, avec possibilité de louer des boules
- Ping-pong : 3 tables à disposition, avec possibilité de louer le matériel (filet, raquettes, balles)
- Football : 4 terrains pour les compétitions et 2 tous publics
- Tennis : 13 courts et 1 mur, avec possibilité de location
- Vestiaires : à la disposition des utilisateurs; voir avec le secrétariat
- Restaurant

Une piste de skate board en inox a en outre été créée à la demande des communes de Confignon et de Bernex.

Pour certaines activités, la location s'effectue **auprès du secrétariat** (tél. **022 879 85 85**).

Vous trouverez d'autres renseignements sur le site **[www.evaux.ch](http://www.evaux.ch)**.

**CG**

## Famille et jeunesse

### Sports et loisirs

*Par rapport à certaines communes voisines, Confignon semble négliger le sport et les loisirs, mais la réalité est tout autre. Jugez plutôt:*

- La Commune est membre de la Fondation des Evaux aux côtés des communes de Bernex, de Lancy, d'Onex et de la Ville de Genève. A ce titre, elle contribue financièrement à la couverture des frais de fonctionnement de cette fondation (environ CHF 152'000.- pour 2006). La proximité de ce magnifique parc est une chance pour les Confignonnais avides de sport en plein air ou qui souhaitent plus simplement profiter de ce grand espace vert pour leurs loisirs (Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux, ouvert de 08h00 à 22h00 - **022 793 66 22**).

- Si notre commune ne met pas à disposition de terrain officiel pour le Signal FC Bernex-Confignon, elle ne le soutient pas moins financièrement pour l'entretien de ses terrains sis à Bernex et surtout pour le fonctionnement de son mouvement junior. Pas moins de 20% des juniors du club sont résidents à Confignon (responsable du mouvement junior: Pierre Jordi (079 435 22 93). Le plus important club de football de la Champagne est donc aussi notre club.

- Les infrastructures du Tennis Club de Confignon sont la propriété de la Commune et n'attendent que votre participation pour se développer. Rappelons que notre club accueille de nombreux jeunes de la Commune, qu'elle forme à l'aide d'excellents professeurs (Président: Daniel Ochser **022 757 15 93**) – voir article en p.9.

- D'autres organisations situées sur le territoire de la Commune permettent à nos

jeunes de découvrir un nouveau sport ou de pratiquer leur sport favori. Citons:

- l'Amicale de badminton de Confignon et des environs
- la société de Bernex-Confignon, membre de la Fédération suisse de gymnastique (contacter M. Philippe Grosjean au **022 797 46 81**)
- la société de pétanque (contacter M. Alain Borloz au **079 332 02 32**)
- les Lamentins lamentables, société de plongée (contacter M. Roger Staehli au **022 756 29 23**)

Sur le plan des loisirs, il nous faut citer la Marche populaire de Confignon (M. Jean-Pierre Leuthold, **022 757 13 86**), les mercredis de ski organisés chaque année en janvier et février (Mmes Margareth

Robert-Tissot - **022 757 59 20**, Chantal Gerber - **022 757 46 16** et Danielle Party - **022 757 36 69**) ou encore l'AA-PAEC, l'Association de l'atelier de poterie de l'ancienne école de Confignon, qui organise des cours privés ou collectifs, voire des stages pour les enfants et adolescents.

Pour une commune d'environ 3'400 habitants, les possibilités offertes en termes de sports et de loisirs sont donc relativement nombreuses. Il convient de rappeler que toutes ces sociétés sont animées par des bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour permettre à d'autres, notamment à des jeunes, de s'épanouir. Que toutes ces personnes soient remerciées chaleureusement et soutenues dans leurs efforts! **RL**

### Connaissez-vous Ciné-Kid?

Ce ciné-club spécialement créé pour les enfants a vu le jour il y a une dizaine d'années dans le cadre de la Fondation *Culture&Rencontre*.

Rappelons que celle-ci a pour but de faciliter l'accès à la culture aux habitants de la région du collège de Saussure, quels que soient leur âge, leur milieu et leur formation, en mettant à leur disposition des locaux (collège de Saussure), des enseignants et des animations sociales et culturelles de qualité; toutes propositions qui contribuent non seulement à un enrichissement culturel, mais également au tissage de liens sociaux.

La Fondation regroupe le DIP, le Collège de Saussure, les communes de Lancy, Plan-les-Ouates, Bernex, Onex et Confignon et celles de la Champagne qui toutes lui accordent une subvention annuelle. Chaque année, à la fin des vacances d'été, vous trouvez dans votre boîte aux lettres le programme des manifestations organisées par cette Fondation.

Ainsi, douze mardis par année, et pour la modique somme de 50 francs, sous l'œil vigilant de parents bénévoles qui veillent à la bonne marche de l'exercice, les enfants de 7 à 12 ans ont la possibilité de découvrir le **cinéma**. Au travers du regard de cinéastes de qualité, ils découvrent différentes représentations de la réalité, la différence et la diversité culturelle, autant d'outils pour penser.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à *Culture&Rencontre* au **022 388 43 28** ou consulter le site internet: **www.culture-rencontre.ch**.

FJ

### Base de loisirs à Laconnex

*La période des vacances d'été pose un problème pour la garde des enfants, laquelle devient souvent un casse-tête pour les parents. Il existe depuis 2004 une base de loisirs à Laconnex, un terrain de 9 hectares qui peut accueillir chaque jour 125 jeunes de 5 à 15 ans durant l'été. Cette association s'autofinance à 90% et certaines communes, dont Confignon, lui versent une subvention.*

*Ces camps sont organisés afin de favoriser l'apprentissage de différents sports et activités artistiques. Des activités sont proposées à l'intérieur de l'enceinte de la base (mur de grimpe, équitation, foot, baignade, badminton, vie à la ferme, musique, cirque, théâtre, cinéma) et d'autres à l'extérieur (voile, rafting, grimpe, visites culturelles).*

*Un cuisinier professionnel propose plusieurs repas et promeut les produits du terroir. Pour la nuit, des "petits villages" sont organisés selon l'âge des participants (tipis, tentes).*

*L'association a pour buts de sensibiliser les jeunes au développement durable, de contribuer à l'épanouissement de chacun et de promouvoir la vie en collectivité.*

*Les enfants sont amenés directement à la base par les parents et sont ensuite pris en charge par une équipe de moniteurs formés.*

*Cette base de loisirs sera ouverte deux semaines en juin, avant les vacances scolaires, afin de permettre à des classes de profiter des infrastructures pour leur course d'école.*

*Inscriptions et renseignements: [www.geneve-loisirs.ch](http://www.geneve-loisirs.ch)*

**CG**



### Le Conservatoire populaire de musique

Le Conservatoire Populaire de Musique de Genève (CPM) est l'une des institutions dont la collectivité genevoise s'est dotée pour permettre à toute personne, en priorité enfant et adolescent, mais adulte tout autant, de se familiariser avec la musique, la danse et l'art dramatique en tant que moyens artistiques d'expression et de communication et comme moyen d'inscription dans la culture propre à notre société. A cet effet, l'État lui accorde une subvention qui permet d'éviter aux élèves ou à leurs familles de payer la totalité du coût de l'enseignement. Il s'efforce donc de maintenir un large accès à son enseignement, notamment en maintenant le montant des écolages au niveau le plus bas possible.

L'enseignement recouvre les disciplines d'éveil musical et d'éducation musicale de base, la plupart des instruments (cordes, claviers, vents, percussion), le chant, les disciplines essentielles à la culture musicale, à l'étude du ballet et de l'art dramatique. Il comprend également une section de fifres et tambours, de jazz, de musique contemporaine et de musique ancienne. Pour permettre à ses élèves d'expérimenter diverses formes de vie musicale, le Conservatoire Populaire de Musique organise des auditions, présentations d'instruments, concerts, et regroupe certains élèves en chœurs, en orchestres ou ensembles de toute nature.

L'école pratique une pédagogie fondée sur le plaisir d'apprendre et s'efforce de mener les élèves de succès en succès vers la plus grande maîtrise possible.

L'enseignement est donné de façon aussi décentralisée que possible, afin d'être le plus proche des lieux d'habitation des

élèves. Ce sont les collectivités publiques qui sont chargées de mettre des locaux à disposition et Confignon a la chance d'accueillir un centre d'enseignement sur son territoire, qui permet aux jeunes de notre commune et des voisines de se rendre à leurs cours de musique de la manière la plus autonome possible, sans trajets longs et coûteux. Auparavant installé dans l'ancienne école, le CPM a dû déménager dernièrement puisque ces locaux ont été entièrement aménagés pour la Petite Enfance. Il occupe donc provisoirement certaines salles de l'école Jollien et l'ancienne salle du Conseil Municipal, dans l'attente de la mise à disposition de locaux plus adéquats, locaux à aménager dans la future "maison des associations".

Pour tout renseignement, on peut s'adresser au responsable local, Monsieur Lenart Riise, tél. **022 793 72 80**, ou consulter le site Internet: **www.cpm-ge.ch**. **FJ**

# LE CONSEIL

## Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

En date du 6 décembre, le Conseil Municipal s'est réuni pour la dernière fois en 2005 et a pris des décisions sur les sujets suivants :

- **Crédit d'investissement pour l'acquisition et la rénovation d'un lot n° 2 en PPE de la maison de l'association paroissiale catholique romaine de Confignon, sise chemin Pontverre 2**
- **Transfert de 300 m<sup>2</sup> de la parcelle n° 10 305, feuille 3, du patrimoine financier au patrimoine administratif**
- **Crédit d'investissement pour la rénovation et la réhabilitation de la maison Briefer, sise Place de l'Église 1**

Notons d'abord que les trois sujets sont étroitement liés et qu'ils ont pour but ultime de créer une maison pour les activités associatives de la commune.

Considérant que l'envoi du projet de délibération n'a pas respecté le délai et que la commission des constructions et de l'équipement ainsi que celle des finances n'ont pas pu l'examiner, le groupe radical a proposé d'emblée de le renvoyer en commissions.

Toutefois, la proposition a été refusée par la majorité du Conseil Municipal.

Un long débat très animé s'est alors engagé sur différents aspects liés aux projets : le

coût, les besoins en locaux de la Commune, la valeur patrimoniale des objets traités, l'inscription de la parcelle n° 10 305 dans le plan directeur communal comme zone constructible. Les conseillers se sont attardés surtout sur deux points mentionnés dans le projet de délibération, à savoir :

- le droit de réméré, qui laisse à la paroisse la possibilité de racheter l'immeuble quand elle le souhaite;
- la maîtrise d'ouvrage confiée à la paroisse pour la réalisation des travaux.

Des interrogations se sont également posées quant au rôle de M. le Maire au sein du conseil de paroisse.

Finalement, les deux points mentionnés plus haut ont été supprimés des délibérations soumises au vote, et la majorité du Conseil Municipal a adopté les décisions, qui sont détaillées comme suit :

- acquisition du lot n° 2 en PPE de la maison de la paroisse catholique : 680'000.– TTC
- réhabilitation et rénovation : 1'502'000.– TTC
- mobilier : 75'400.– TTC
- réhabilitation et rénovation de la maison Briefer : 1'224'600.– TTC
- mobilier : 75'400.– TTC
- transfert de 300 m<sup>2</sup> de la parcelle n°10 305, feuille 3, du patrimoine financier au patrimoine administratif et, par voie de conséquence, inscription du montant de

Frs 303'400.– à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.

- **Nouveau préavis concernant le projet de plan localisé de quartier n° 29439-507-527 et le projet de modification des limites communales n°29417-507 - parcelles n°10793, 10794, 10867 et DP 11198**

Pour rappel, le Conseil Municipal a donné un préavis négatif à ces deux projets lors de la séance du 10 mai 2005.

Suite à cette décision, le Conseil Administratif a été auditionné par une délégation du Conseil d'État en date du 21 septembre et a demandé au Conseil Municipal de revoir sa position.

Malgré cet appel, le Conseil Municipal a majoritairement voulu maintenir sa décision.

- **Préavis pour la demande d'autorisation de construire DD-100094-4 concernant la parcelle n° 11415 sise sur la commune de Confignon - indice d'utilisation du sol 30,4%**

Sur recommandation de la Commission de l'Aménagement et de l'Environnement, le Conseil Municipal a préavisé favorablement la requête à l'unanimité.

Pour le bureau du Conseil Municipal  
**Dinh Manh UONG**, président

## Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



LA FONDATION DE LA PETITE ENFANCE vous convie

aux inscriptions du temps partiel de l'Espace de vie infantile (Ravicelle et Tom Pouce)

sur place, ch. Sous-le-Clos 32, le **mardi 25 avril 2006**

de 16h30 à 17h00 : inscription des enfants résidant à Confignon  
de 17h00 à 17h30 : inscription des enfants d'autres communes

La priorité est donnée aux enfants domiciliés dans la Commune.

**Conditions d'admission :** L'âge d'admission est de 18 mois révolus au 31.08.2006 jusqu'à 5 ans.

**Possibilité de fréquentation de l'enfant :** Les matinées sont ouvertes à tous les enfants (au minimum deux matinées).

Les après-midis sont réservés aux enfants dès 2 ans et demi révolus au 31.10.2006 (au minimum deux après-midis).

**Tarif mensuel de l'EVE (demi-journées par semaine) :**

	Résidents	Non-résidents
Deux	Frs 90.–	Frs 110.–
Trois	Frs 135.–	Frs 165.–
Quatre	Frs 180.–	Frs 220.–
Cinq *	Frs 225.–	Frs 275.–

Rabais : 20% pour le deuxième enfant

Le tarif mensuel comprend la participation aux goûters.

**Ingrid Andersson Brunner**, Directrice

\* La cinquième demi-journée n'est possible qu'en cas de disponibilité.

### L'AIRE DU TEMPS

#### Demandez le programme !

**Accroch'contes**, à la faveur des conteries en salle, au jardin, sous la yourte, chez l'habitant, a eu l'honneur d'intéresser quelque 400 personnes en 2005. Merci à toutes les personnes qui nous suivent fidèlement comme à celles qui prennent des risques nouveaux.

Le **programme de 2006** comprend :

- un spectacle nouveau, rassemblant de nombreuses partenaires, intitulé "On ne fait pas notre âge", le 26 mars
- les contes au jardin, le 11 juin
- la veillée de contes, le 2 septembre
- les contes d'automne, le 15 octobre
- les contes de l'Avent en décembre (quatre dimanches)

Retenez ces dates ! Début des séances en fin d'après-midi. Des précisions paraîtront ultérieurement. Renseignements au **022 771 37 51**.

**Charles Fasel**



#### A vos agendas :

Le joli mois de mai, c'est aussi le mois où ça brille et où ça poutze !

Les 5 et 6 mai 2006, **Journées du soleil** : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'énergie solaire.

Les 19 et 20 mai 2006, **Journées cantonales de la propreté** : qui est-ce qui va remonter ses manches cette année ?

Plus d'informations : prochainement sur [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch).

**La Mairie**



## Plan directeur communal

### Présentation du plan directeur communal aux habitants de la commune

*Le développement de la commune de Confignon se fait essentiellement en périphérie de son centre historique, périphérie coupée du centre par le réseau routier et autoroutier.*

C'est pourquoi le concept directeur est basé sur la mise en place d'un **réseau d'espaces publics** assurant non seulement des liaisons sûres, confortables et continues entre les différents secteurs de la commune, mais encore voulu comme un espace fédérateur, un lieu de rassemblement.

Le réseau des espaces publics (rues, places, parcs) constitue ainsi la charpente du plan directeur communal. Il joue un rôle majeur en tant qu'**espace de vie** pour les habitants, un espace communautaire.

Ce réseau est structuré par les espaces suivants :

- la **pénétrante de verdure** qui assure le lien voulu par le plan directeur cantonal entre le Rhône et l'Aire, préserve un écran de verdure autour du village et lie les différents espaces situés entre les Evaux et la Plaine de l'Aire
- des **itinéraires pour piétons et cyclistes** qui relient les principaux équipements publics entre eux, rattachent Cressy au centre du village et doivent offrir un parcours convivial et sécurisé pour les mobilités douces
- un **réseau routier communal fonctionnel** qui doit, d'une part, assurer les liaisons entre quartiers sans attirer le trafic de transit et, d'autre part, favoriser les mobilités douces et la cohabitation sécurisée et conviviale
- la **requalification de la route de Chancy** au moment de l'arrivée du tram qui doit faciliter la traversée de la route et atténuer l'effet de coupure, diminuer les

nuisances du trafic motorisé et offrir une alternative efficace au trafic pendulaire.

Chacun des secteurs de la commune ainsi reliés est porteur d'enjeux spécifiques :

- **pour le village, cœur historique de la commune** : préserver et renforcer son identité en développant notamment des équipements et des services contribuant à confirmer son rôle de centre communal
- **pour le nouveau quartier de Cressy** : développer les équipements de quartier et les services de proximité pour créer un centre de quartier animé tout en rattachant celui-ci de manière fonctionnelle au réseau des espaces publics
- **pour la Croisée de Confignon** : confirmer la pénétrante de verdure Rhône-Aire, valoriser la situation paysagère comme liaison entre quartiers, renforcer sa fonction de parc de loisirs
- **pour la zone du PAC de Bernex-Est** : bien que le territoire n'appartienne pas à notre Commune, contribuer à l'orientation future du nouveau pôle d'activités dans une collaboration intercommunale accrue
- **pour le coteau sud** : (périmètre faisant l'objet de mesures de protection du paysage) volonté de préserver un cadre vert autour du village et d'offrir un espace de détente et de promenade à la population.
- **pour la Plaine de l'Aire** : la Commune salue et reprend à son compte les mesures cantonales de renaturation qui permettront l'accueil de nouvelles activités dans le respect des qualités paysagères et naturelles du lieu.

Enfin, quatre grands principes sous-tendent notre plan directeur :

1. **Pas d'extension urbaine** prévue pour les 10 à 15 prochaines années pour assurer en priorité l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants et développer une offre adaptée d'équipements et de services

2. **Accompagnement des grands projets cantonaux** (PAC de Bernex-Est, arrivée du tram, renaturation de l'Aire) qui offriront des opportunités pour un développement local

3. **Collaboration intercommunale** : nombre de questions actuelles ne s'arrêtent pas aux limites administratives et territoriales de la Commune. La mise en œuvre du plan directeur nécessite donc une étroite collaboration intercommunale

4. **Développement durable** : les principes du développement durable – efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité environnementale – constituent la base de l'ensemble des objectifs, principes et mesures. Pour aller plus loin sur cette voie, notamment dans certains domaines travaillés de manière moins approfondie dans le cadre du Plan directeur communal, nous poursuivons nos démarches participatives, ce qui devrait déboucher sur l'élaboration d'actions prenant place dans un Agenda 21 communal.

**En résumé**, le nouveau plan directeur n'est pas un plan révolutionnaire. L'accent a été mis de façon prioritaire sur la **qualité de vie** : moyens pour créer des liens, pour permettre aux habitants de s'approprier leur territoire, de s'y sentir en sécurité. C'est dans ce but que les élus ont cherché à allier les **aspects sociaux** (contacts, rencontres...), **économiques** (commerces à préserver, postes de travail à privilégier, agriculture) et **environnementaux** (déplacements et énergies – mobilité douce –, gestion des déchets, nature, paysages et loisirs – Aire). Cette qualité de vie passe aussi par la volonté d'intégrer les nouveaux habitants et d'équiper correctement le nouveau quartier, avant de penser à une nouvelle densification qui n'est pas souhaitée dans un proche avenir.

**La Mairie**

### Merci aux propriétaires de chiens !

Suite à de nombreuses interpellations, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent tenir ceux-ci en laisse sur le domaine public et qu'il existe des lieux réservés où les propriétaires peuvent laisser les chiens s'ébattre librement. La brochure ci-dessous, disponible à la Mairie, vous renseignera sur les possibilités qu'offrent notre commune et les communes avoisinantes.



D'autre part, nous rappelons également que les déjections doivent être ramassées par les propriétaires (Loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens M 3.45).

En ce qui concerne le quartier de Cressy, la Commune l'équipera au fur et à mesure de la fin des chantiers de construction.



### Enfin les résultats du sondage du Conf'Infos !

*Nous vous avons informés qu'un sondage avait été effectué auprès de 300 personnes résidant à Confignon. Ces données ont été analysées et un rapport établi. Ce rapport donne une photographie de la situation quant à l'appréciation de ce trimestriel communal.*

Les résultats du sondage s'avèrent très in-

téressants. Le taux de lecture est de 74%. Le taux de satisfaction des lecteurs "très satisfaits", "assez satisfaits" et "satisfaits" est de 69%. Les différences d'appréciation entre les hommes et les femmes quant au fond et à la forme font apparaître que pour les femmes, les améliorations doivent porter sur la forme, alors que pour les hommes, c'est le fond qui devrait être revu. De nombreuses remarques ont été émises et il reviendra au comité de rédaction d'étudier chacune d'elles afin de choisir l'orientation qui conviendra le mieux pour que le Conf'In-

fos continue à servir l'information dans les années à venir.

Il serait trop long de publier l'intégralité de ce rapport dans ces colonnes: c'est pourquoi vous le trouverez sous sa forme électronique sur notre site [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch).

Merci encore aux participants ainsi qu'à nos enquêtrices pour le temps consacré et les précieuses données fournies et récoltées.

**La Mairie**

## La Mairie

### Aménagements complémentaires sur le tronçon déjà renaturé (Pont des Marais – Pont du Centenaire)

La première phase des travaux de renaturation a été réalisée sur ce tronçon en été 2002. En mars 2005, la pêche dans l'Aire, interdite depuis 23 ans, a pu être rouverte. Après une période d'expérimentation en ce qui concerne l'apparition spontanée ou non de la végétation et la venue naturelle d'espèces faunistiques, le canton a décidé de compléter et de financer ces aménagements par des ouvrages spécifiques qui seront réalisés ce printemps.

#### Sur Confignon :

- Le tronçon du chemin des Marais qui

longe la rivière entre le Pont des Marais et celui du Centenaire sera fermé à la circulation motorisée par un portail à chacune de ses extrémités (respect de la nature et du travail des agriculteurs). A la hauteur de la Gavotte, une petite passerelle en rondins enjambera l'ancien lit de l'Aire (vue sur le milieu naturel reconstitué).

- Un itinéraire pédestre naturel, le long d'une haie en bordure de parcelle, montera de la rive gauche de l'Aire au chemin de Narly et permettra de profiter de la vue magnifique sur les champs, l'Aire et le Salève (pose d'un banc et plantation d'arbres fruitiers).
- Le cordon boisé faisant la frontière entre Confignon et Onex sera prolongé jusqu'à la rivière et permettra de colmater le

trou dans cette pénétrante de verdure et le corridor écologique qu'elle constitue.

- Certains aménagements dans la rivière elle-même (pose de troncs morts, petits blocs de pierres) créeront des conditions d'habitat favorables aux poissons, à la couleuvre vipérine et à d'autres reptiles ou encore à la musaraigne et à certains insectes.

#### Sur Onex :

- Un chemin mixte piétons-vélos, ponctué de quelques bancs, longera la route du Pont du Centenaire.
- Un fossé à ciel ouvert alimenté par le drainage du secteur des Cherpines sera créé sur la parcelle de la Gavotte. Il servira d'abreuvoir aux animaux de la ferme.

Nous espérons que ces réalisations vous

permettront de passer d'agréables moments au bord de la rivière.

La Mairie

#### Le saviez-vous ?

A Confignon, il y a :

191 enfants de 0 à 5 ans  
587 enfants de 5 à 16 ans  
244 adolescents et jeunes adultes de 16 à 20 ans

Montant global des subventions allouées pour les jeunes : CHF 433'000.-, soit CHF 423.70 par enfant



## COUP DE CHAPEAU 2006

• 13 janvier 2006 •

D'ordinaire, les histoires commencent par "Il était une fois".

Pour celle que je veux vous raconter, cette expression ne convient pas. L'histoire de ce soir commencera donc par "Aujourd'hui, à Confignon, il y a..."

Aujourd'hui, à Confignon, il y a d'abord un magasin "pas comme les autres", un "magasin extraordinaire" où tous les marchands sont des bénévoles.

Des bénévoles inscrits dans la mondialisation.

Non pas la mondialisation au service du profit des actionnaires des grands trusts économiques, mais une mondialisation qui cherche à établir des relations directes et équitables entre, d'une part, les gens du Sud qui cultivent, créent ou façonnent des produits n'existant pas chez nous et, d'autre part, nous autres, gens du Nord, qui aimons le café, les bananes ou les ponchos

et utilisons donc le produit de ce travail.

Une mondialisation qui veut promouvoir une juste rétribution du travail pour permettre aux producteurs de vivre dignement, d'envoyer leurs enfants à l'école, de se soigner et de réaliser des projets en faveur de leur communauté.

Ainsi, deux samedis par mois, que le soleil brille, qu'il pleuve, qu'il gèle ou qu'il vente, ces bénévoles qui ne veulent pas se résigner à accepter l'iniquité et l'injustice sociale s'engagent concrètement pour promouvoir un commerce équitable, une économie solidaire. Ils montent leur stand devant la Coop et vous proposent des produits alimentaires, artisanaux ou cosmétiques provenant directement des producteurs, sans passer par tous les intermédiaires qui prélèvent leur dû au passage.

**Ce sont des gens d'ici qui travaillent pour des gens d'ailleurs.** J'ai nommé les bénévoles du **Magasin du Monde de Confignon**.

A Confignon, il y a ensuite un restaurant "pas comme les autres", un restaurant extraordinaire où tous les restaurateurs sont des bénévoles.

Chaque jour d'école, en partenariat avec les animateurs du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), ces bénévoles accueillent les enfants dont les parents travaillent, leur servent leur repas, les convainquent de goûter de tout, de manger sans gaspiller, les écoutent, les dorlotent, puis nettoient et rangent le champ de bataille laissé par la ribambelle.

Trouver un fournisseur de repas, s'assurer de la qualité de la nourriture, du respect des règles diététiques, gérer les inscriptions, encaisser les factures, s'assurer que le nombre des bénévoles présents est suffisant et au besoin courir au dernier moment pour boucher les trous, prévoir et organiser l'extension des restaurants en lien avec l'agrandissement de l'école du village et la mise en service de l'école de Cressy, ce sont les tâches du comité de l'Association.

Connaissez-vous beaucoup de personnes qui gèrent bénévolement une petite entreprise de restauration livrant quelques 18'000 repas par année à une centaine d'enfants ?

**Ce sont des gens d'ici qui travaillent pour des enfants d'ici.** J'ai nommé les membres du comité et les bénévoles de

### l'Association du restaurant scolaire de Confignon.

Deux causes à défendre, deux priorités différentes, deux pôles dans le monde, deux associations communales, mais un même engagement qui montre que la "solidarité" n'est pas un mot vide ou sans consistance, un même engagement pour une communauté mondiale ou locale, un partage de richesses et de compétences à mettre en évidence et à saluer d'un grand **coup de chapeau**. J'appelle donc **Madame Jacqueline JACCARD** pour l'Association Magasin du Monde de Confignon et **Madame Caroline TABOADA** pour l'Association du Restaurant scolaire de Confignon, puisque c'est à ces deux associations que la Commune veut adresser une reconnaissance particulière cette année.

Je me suis laissée dire que l'an prochain, le restaurant scolaire ne servira plus que des plats confectionnés avec les produits du Magasin du Monde !

**Françoise JOLIAT**  
Conseillère administrative

### Des "Sakatri" distribués aux habitants de Confignon



Vous avez pu lire dans la presse, ces dernières semaines, que plusieurs communes genevoises avaient acheté des "Sakatri". Cette action communale vise à inciter au tri avec un outil simple, facile et pratique.

Le Sakatri, ce cabas révolutionnaire en polypropylène tissé, est constitué de compartiments qui permettent de trier à la source les bouteilles en verre et en PET ainsi que l'alu, le fer blanc, le papier, etc. Il sera distribué aux habitants de Confignon **du 3 au 12 avril 2006 (dépot dans les boîtes à lait)**.

Le Sakatri est idéal pour la consommation hebdomadaire moyenne d'un ménage, soit

environ 7 à 8 kg de déchets recyclables. Les déchets ainsi récupérés sont facilement transportables et ne peuvent pas se renverser !

Votre Sakatri peut contenir :



7-8 bouteilles en verre 0,75 l et plusieurs bocaux



15 bouteilles 1,5 l en PET (aplaties)



barquettes/canettes en alu et boîtes de conserve



vieux papiers (7 quotidiens, 5 magazines, etc.)

En espérant que ce cabas rencontrera un franc succès et qu'il contribuera à l'augmentation du tri dans notre commune.

Plus d'informations sur le site : [www.sakatri.ch](http://www.sakatri.ch).

La Mairie



## Projet de gestion participative à Cressy

## La Mairie

### La durabilité à Confignon "Tous ensemble vers demain"

Cet article ayant été rédigé avant la séance publique organisée le 13 mars 2006 à l'attention des habitants du quartier de Cressy, nous ne manquerons pas de vous communiquer des informations sur le déroulement de la séance et ses prolongements dans un prochain numéro du Conf'infos.

Face à l'expansion du nouveau quartier de Cressy, ce dernier a été identifié comme central par les participants des "conférences du futur" (forums) réalisées dans le cadre du nouveau Plan directeur communal. En effet, le développement de Cressy se trouve à l'intersection des quatre "chapitres" dégagés par le forum :

1. évoluer et rester soi-même;
2. quartier d'agglomération et village de campagne;
3. tranquillité et animation;
4. commune et intercommunalité (voir le supplément du Conf'infos n°33 sur la conférence du futur des 23 et 24 janvier 2004).

Les réflexions issues de ce forum public ont été relayées par les élus de la Commu-

ne de Confignon, qui ont retenu la participation de la population parmi les axes prioritaires de la stratégie communale de développement durable.

Une simple description du territoire concerné laisse apparaître des éléments de la complexité de ce développement urbain en cours: le nouveau quartier de Cressy est situé plus ou moins pour deux tiers sur la Commune de Confignon et pour un tiers sur celle de Bernex, il jouxte d'anciennes zones villas (également à cheval entre les deux communes), ainsi qu'un ancien îlot d'immeubles peu élevés situé sur la Commune d'Onex (La Traille).

D'autre part, Cressy se situe au nord de la Route de Chancy et est donc géographiquement (faudrait-il dire "physiquement"?) séparé tant des villages de Confignon que de Bernex.

Sans broser plus avant le portrait de ce territoire en mutation, chacun comprendra l'utilité et le bien-fondé de faire participer la population concernée déjà installée, afin qu'elle puisse dire comment elle perçoit et vit son quartier au quotidien.

En effet, non seulement on se trouve face à l'expansion d'un nouveau quartier, mais on est également dans une situation d'intercommunalité, car le territoire au quotidien correspond ou se superpose de moins en moins aux frontières administratives. L'expression par les habitants de leurs préoccupations, souhaits et idées a ainsi été perçue comme étant l'un des ingrédients nécessaires au bon développement du tissu que constitue ce territoire. C'est une manière de solliciter et de stimuler leur engagement pour le développement positif de leur quartier, et c'est aussi l'une des bases permettant d'établir un dialogue, notamment avec les élus communaux, ainsi que les instances cantonales, afin de faire entrer en interaction les désirs, les besoins ou la réalité des usagers avec les stratégies d'ensemble des autorités couvrant le moyen et le long terme.

Ouvrir le dialogue grâce à une démarche participative est ainsi le premier axe investi par la Commune dans le cadre de son projet "durabilité" (développement durable) afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Cette manière de procéder est d'ailleurs appuyée au niveau fédéral, car ce projet a reçu un soutien financier de la part de la Fondation Promotion Santé Suisse ([www.promotiondelasante.ch](http://www.promotiondelasante.ch)).

De par la position intercommunale du projet, le dialogue est ouvert aux habitants résidant dans les communes de Bernex, de Confignon et d'Onex. Ce simple fait implique de nouvelles collaborations et interactions entre les administrations communales concernées qui, in fine, ne peuvent qu'être bénéfiques.

La première séance ouverte à tous les habitants du quartier élargi vise à informer sur le déroulement de cette démarche participative et, de manière plus générale, sur la stratégie de **durabilité** à Confignon.

Après cette séance d'information tout public de la mi-mars, les personnes qui le souhaitent pourront s'inscrire aux ateliers qui auront lieu au printemps 2006.

### Principales étapes

Dans les grandes lignes, les principales étapes de la démarche participative à Cressy sont les suivantes :

**Printemps 2006** : ateliers de discussion. Tous les habitants sont invités à exprimer leurs idées et leurs préoccupations.

**Été 2006** : élaboration de propositions concrètes à partir des suggestions des habitants et étude de faisabilité.

**Automne 2006** : présentation aux autorités du plan d'action élaboré et retour d'informations aux habitants.

Toute personne intéressée par les ateliers peut faire part de ses disponibilités en contactant **equiterre**, rue des Asters 22, 1202 Genève, tél. **022 329 99 29** ou [beuret@equiterre.ch](mailto:beuret@equiterre.ch).

**Suzanne Oguey**  
Chargée de projets

### Séminaire sur le développement durable



Le 27 janvier dernier (un vendredi soir), un séminaire a réuni les élus municipaux, les employés communaux, les responsables d'écoles (primaire et CO) et des conseillers administratifs de Confignon et des communes voisines sous la houlette de **Natasha Litzistorf** et **Rosalie Beuret**, de l'association "**equiterre**", notre mandataire en

développement durable. De plus, **Pierre-Alain Rumley**, directeur de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et **Alexandre Epalle**, directeur du Service cantonal du développement durable, avaient accepté de se joindre à nous pour exposer les politiques fédérales et cantonales en matière de développement durable.

L'objectif de cette rencontre était de construire collectivement un ensemble de connaissances qui puissent appartenir à chacun et à tous et constituer une base de travail commune.

- Débroussailler la notion de développement durable : comment le penser ? Comment se le représenter ? A quoi sert-il ? Comment le vivre ? Comment le rattacher à ce que nous faisons déjà?...

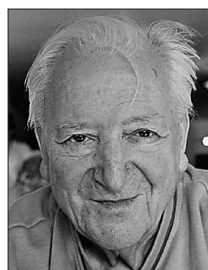
- Voir des projets concrets mis en place par d'autres collectivités
- Prendre conscience des obligations que nous font les lois et règlements de la Confédération ou du Canton.

Partage de connaissances, partage d'expériences, partage d'enthousiasme... pour apprendre ensemble et nous permettre de coordonner nos actions et nos efforts, d'optimiser nos ressources et de construire un projet commun.

La Mairie

### Les nonagénaires de la commune

Depuis 2005, nos magistrats rendent visite aux Confignonnois et Confignonnoises qui atteignent 90 ans. Ils ont rencontré :



Monsieur **Robert Wullemin**, résident de l'EMS Beauregard qui a fêté son anniversaire le 21 octobre dernier.

Madame **Simone Tuscher**, résidente de l'EMS Beauregard qui, elle, a fêté son anniversaire le 21 décembre 2005.



Nous leur souhaitons encore une fois santé, bonheur et de douces années à venir.

La Mairie

### Ramonnage officiel, information

Depuis le 3 septembre 2005, suite à une restructuration des arrondissements de ramonnage du canton de Genève, la commune de Confignon est sous la responsabilité de :

**Monsieur Michel Oberson**, maître ramonneur officiel  
rue Louis-Favre 5, 1201 Genève, tél. **022 910 23 83**, fax 022 910 23 84.

Si votre cheminée n'a pas été contrôlée depuis plus d'une année, veuillez prendre directement contact avec M. Oberson.

La Mairie

**Bric à Brac****"Julie" vous dit bravo et merci!!!**

Le TELETHON 2005 s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance, malgré le froid et l'humidité de l'extérieur, le samedi 3 décembre 2005.

Nous avons le plaisir d'offrir à nos visiteurs du vin chaud, du thé de Noël, du thé, du café, des biscuits et des bonbons. La vente de "JULIE", peluche officielle du TELETHON 2005, a bien fonctionné puisque nous avons pu remettre à l'ACTION TELETHON GENEVE la somme de **Frs 10'738.50**, record absolu de l'opération depuis le début.

Ce montant se décompose de la manière suivante :

**Frs 1'038.50** ont été récoltés sur le stand devant la Coop de Confignon (08h00 - 12h00)

**Frs 2'886.70** ont été récoltés sur le stand de la place du marché à Onex, hauteur du 27 avenue des Grandes-Communes (08h00 - 12h00)

**Frs 6'813.30** ont été récoltés sur le stand devant la Coop d'Onex (08h00 - 14h45)

**Un grand merci** à tous les généreux donateurs, aux autorités politiques des communes d'Onex et de Confignon ainsi qu'à tous les bénévoles des entités mentionnées ci-dessous qui ont travaillé sur les stands précités.



- Organisation Protection civile de Cressy (ORPC CRESSY)

**TELETHON 2005**

- Compagnie des Sapeurs-pompiers d'Onex (CP 38)



- Compagnie des Sapeurs-pompiers de Confignon (CP 27)



- Section des Samaritains d'Onex-Confignon



- Agents de sécurité municipale d'Onex (ASM)

**Lieutenant Pascal ROSÉ**, responsable de l'organisation

**1956-2006****Un demi-siècle depuis le retour du Feuillu à Confignon**

*Cette jolie tradition enfantine existait dans la plupart des villages du Genevois, mais à cause de la guerre, le Feuillu avait quasiment disparu à Confignon.*

C'est en 1956, grâce à une opiniâtreté certaine (qui dure encore), qu'a eu lieu dans notre commune le retour de la Bête de Mai,

du défilé chantant des enfants couronnés de fleurs et du traditionnel goûter.

Certes, en un demi-siècle, cette coutume printanière a évolué et s'est adaptée au changement de mentalité. L'accroissement de la population de la commune pourrait fragiliser la pérennité de cette fête.

Cependant, le Feuillu reste le même dans son essence et nous souhaitons que cela dure encore longtemps, avec l'aide de chacun, pour la joie de tous et surtout des enfants. Ceux qui ont participé à la première Bête de Mai et au premier goûter en 1956 sont déjà grands-parents et certains viendront avec leurs petits-enfants, ce dimanche 7 mai 2006, pour fêter le cinquantenaire du Feuillu.

Lors du Feuillu 2005, la fête fut belle grâce au beau soleil, grâce aux parents qui ont préparé le goûter, les merveilles (avec Mesdames Party et Michel), l'installation des tables, la buvette (avec M. Party),

grâce aussi aux enseignants qui ont aidé pour l'apprentissage des chants, le ramassage du buis, des œufs, de la farine, grâce aussi aux concierges, Mesdames et Messieurs Gabbianelli et Frey, pour leur soutien logistique. Merci aussi à la Commune pour les locaux.

Enfin, un grand merci aux deux jeunes gaillards, anciens élèves Sébastien Gabbianelli et Jérôme Blondin, qui ont porté à tour de rôle la fameuse Bête de Mai, ce grand cône recouvert de buis, symbole du Feuillu.

Espérons que pour 2006, plusieurs associations confignonaises se joindront au Groupe du Feuillu pour réaliser une jolie fête des 50 ans du Feuillu de Confignon et que les Confignonaises et les Confignonais auront à cœur d'y participer pour préserver cette tradition.

**Madame Jeanne Blanchet**  
Coordnatrice du Groupe du Feuillu

**Les Samaritains d'Onex-Confignon**

*Connaissez-vous les Samaritains? Non? Alors venez faire notre connaissance lors de l'un de nos exercices mensuels qui se déroulent tous les premiers mardis du mois de 20h00 à 22h00 dans notre local, un abri PC qui se situe au 49 de l'avenue des Grandes Communes à Onex.*

Les Samaritains sont également présents sur le terrain, participant à toutes sortes de

manifestations, telles que le carnaval, le 1er Août, les promotions, les manifestations sportives, afin d'assurer la sécurité sanitaire; ils organisent également la collecte du don du sang.

Ils donnent les cours sauveteurs nécessaires à l'obtention du permis de conduire.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous contacter par mail à [onex@agss.ch](mailto:onex@agss.ch), mais aussi par courrier à Samaritains d'Onex-Confignon, case postale 74, 1213 Onex.

A bientôt.

Pour le comité  
**Cardeccia Véronique**

**"Le Tennis Club de Confignon en mouvement"****Que se passe-t-il au TC Confignon en 2006?**

- Nouveaux gérants pour le restaurant du tennis. Nous nous réjouissons d'accueillir MM Bardet et Künzli qui, tout en gardant le restaurant du TC Bernex, étendront leur savoir-faire à notre club.

Ouverture 1er mars 2006.

- Renouveau au sein du comité avec l'arrivée de nouvelles personnes qui nous aideront à réfléchir au fonctionnement de notre club pour mieux répondre aux attentes des membres.

- Développement de notre site Internet [www.tccconfignon.ch](http://www.tccconfignon.ch), sur lequel vous trouverez toutes les informations du club, les cours, la galerie de photos, les manifestations. Possibilité d'inscriptions sur le site ou par mail à l'adresse [contact@tccconfignon.ch](mailto:contact@tccconfignon.ch).

- Restructuration pour les cours du mercredi, les cours privés, et les interclubs.

**Le mardi 4 avril 2006 de 19h00 à 21h00,**

le comité se réjouit de vous accueillir au club, pour les inscriptions aux

- club de tennis de Confignon,
- cours du mercredi,
- cours juniors,
- tournois,
- interclubs,
- stages.

Ce soir-là, nous serons à votre disposition pour vous faire découvrir le fonctionnement du club, répondre à toute question et donner tout renseignement complémentaire.

Nos souhaits pour 2006 : avoir le plaisir de rencontrer de nouveaux membres, voir nos terrains occupés... et que l'ambiance de notre club soit conviviale et amicale.

Alors à très bientôt au Tennis Club de Confignon, le 4 avril prochain.

**Daniel Ochsner**  
Président

**Vente de cartes de vœux à l'école de Confignon**

Les enfants du parascolaire ont fabriqué des cartes de vœux au profit de l'association "HôpiClowns". Cette association s'occupe de faire des animations, avec des clowns, pour les enfants hospitalisés en pédiatrie.

Les enfants et les animatrices parascolaires remercient chaleureusement les parents d'élèves et toute autre personne ayant acheté des cartes. Nous avons ainsi récolté 730 francs qui ont été intégralement versés à l'association.

**Philippine Schmidt**  
Responsable de secteur

## au-delà des thuyas ...

### D'autres activités pour les jeunes dans notre commune

*Outre les activités mandatées par la commune, le travailleur social hors-murs, M. Pugin, propose des activités aux enfants et adolescents.*

#### Le chalet pédagogique

L'action des week-ends aérés en montagne au chalet pédagogique de Nendaz.

Le chalet peut accueillir jusqu'à 10 enfants et 2 adolescents, en plus du personnel organisateur. Le projet consiste à responsabiliser deux adolescents en leur proposant de co-animer les activités de divertissement et d'aider à l'organisation logistique du séjour, tout en permettant aux plus jeunes de passer de bons moments. Un bilan de l'action "aide-moniteur" est dressé après chaque week-end pour permettre aux deux adolescents de s'auto-évaluer en comparaison avec l'évaluation des professionnels et de découvrir et de développer leurs potentialités. La petite troupe est supervisée par deux éducateurs et un bénévole, qui assurent ainsi la sécurité et l'encadrement professionnel du groupe. Les déplacements se font en minibus. Un week-end est organisé chaque mois; le programme est disponible sur demande. Un camp est également prévu cet été du 31 juillet au 12 août.

Renseignements, programme et inscriptions: **Association APSO**, M. Pugin au **079 418 71 71** ou Natalie Sbay, marraine de l'action, au **022 757 39 41**.

### Ecole d'arts martiaux RED TIGERS

Dans le cadre des loisirs "éducatifs" et sportifs, nous proposons des cours de gymnastique martiale pour les petits dès 5 ans le mercredi de 11h00 à 12h00. Cette approche inclut principalement un travail sur la découverte des sens, l'éveil à la conscience de soi (cadre, espace, temps), l'apprentissage également fondamental des règles, le respect de soi, des autres, du professeur... Il n'y a pas de combat à proprement parler, mais un travail d'échange relationnel à travers la gestuelle des mouvements de combat.

Dès 9 ans, nous proposons aux enfants des cours de full contact - kick boxing (dérivé du karaté) - le mardi, vendredi ou jeudi de 17h30 à 19h00 avec un travail sur la canalisation de l'énergie, la confiance en soi, l'élaboration de règles et leur application, les techniques de combat, le respect fondamental de l'autre à travers les échanges. Mais cela permet également de vaincre sa timidité, de lutter contre la violence interne et externe en liant le corps, les coups et les mots...

Avec le même travail en continu, nous proposons aux adolescents (filles et garçons) dès 13 ans, les mardi et vendredi de 19h00 à 20h30, un véritable travail sur l'intégration des règles et la gestion du stress ainsi que sur la canalisation de la violence et de son expression.

Enfin, pour les adultes hommes et femmes, nous proposons également des cours de full contact kick boxing les mardi et vendredi de 20h30 à 22h00, ainsi qu'un cours de gymnastique martiale et self défense le jeudi de 19h15 à 20h45. Chaque cours fait

l'objet d'un passage de grade pour l'obtention de ceintures (comme dans le karaté). Le sérieux exigé dans le processus d'apprentissage ne doit pas occulter le côté ludique de la pratique ainsi que le développement de liens d'amitié souvent indestructibles, expression de nos véritables valeurs humaines...

Renseignements et inscriptions **RED TIGERS** full contact, kick boxing, martial gym auprès de Yanick Pugin, 6e dan, au **079 418 71 71** ou Thomas Bertrand, 1<sup>er</sup> dan, au **079 690 21 53**.



Fédération des Écoles Genevoises de Musique

Conservatoire de Musique de Genève  
Conservatoire populaire de musique  
Institut Jaques-Dalcroze

**Inscriptions pour l'année scolaire 2006-2007 du 2 au 12 mai 2006**  
(reprise des cours le lundi 11 septembre 2006)

**Lieux et dates des inscriptions dans les Centres d'Enseignement**

Le **Conservatoire Populaire de Musique** vous invite à inscrire vos enfants à **Confignon**

**Inscriptions le 6 mai 2006 de 9h00 à 12h00** à l'Ecole Jollien

Accès unique par le chemin des Hutins

Possibilité de parking sur la place de l'Eglise

**Aucune inscription n'est prise par téléphone.**

Des remboursements partiels peuvent être octroyés par le Service des allocations d'études et d'apprentissage (tél. **022 909 68 20**).

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération:

[www.dalcroze.ch](http://www.dalcroze.ch), [www.cpm-ge.ch](http://www.cpm-ge.ch),  
[www.cmusge.ch](http://www.cmusge.ch)



Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au ConfInfos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au:

**1<sup>er</sup> mai 2006**

(parution fin juin).

### UNE FOIS UN CIRQUE



de retour à Confignon!

"A plusieurs milles d'un quelconque rivage naviguait joyeusement le "Nauphrasi", jusqu'à ce qu'il se retrouve en pleine tempête! La mer déchaînée envahit les ponts; le vent hurle aux oreilles des moussaillons; le vaisseau, livré à lui-même, vient s'échouer..."

De là, tout peut encore arriver... Cap sur l'aventure!

Venez partager un moment entre deux eaux sous notre chapiteau à Confignon, les **16, 20, 21, 23 et 24 juin 2006**; ou retrouvez-nous en tournée romande du 3 au 15 juillet 2006. Plus d'informations sur notre site [www.unefoisuncirque.ch](http://www.unefoisuncirque.ch).

**Générale publique le 14 juin 2006** - Inscriptions pour les cours 2006-2007 le mardi 6 juin 2006.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
<b>AVRIL 2006</b>			
1 <sup>er</sup>	Bourse aux Jouets	Salle communale	Monsieur Cloux
4	Conseil municipal	Salle 7 - combles	
5	Auditions CPM	Salle 7 - combles	CPM
7-9	Concert - spectacle	Salle communale	Chœur de Pontverre
<b>MAI 2006</b>			
5-6	Journées du soleil		Commune + Canton
7	Feuillu	Commune	Mme Blanchet
9	Conseil municipal	Salle 7 - combles	
11-21	Exposition JAC'ART	Annexe Mairie	
18	Exposition poterie	Salle communale	Atelier de poterie
19-20	Journée cantonale de la propreté		Commune + Canton
21	Course de caisses à savon		APEC
<b>JUIN 2006</b>			
10	Déjeuner	Salle communale	Magasins du Monde
20	Conseil municipal	Salle 7 - combles	
16-24	Cirque	Chapiteau	Une fois un Cirque
23	Palmarès CPM	Salle communale	CPM
29	Promotions	Salle communale	A.I.C.
<b>AOÛT 2006</b>			
1 <sup>er</sup>	Fête Nationale	Salle communale	AIC

# au-delà des thuyas ...

## C'EST QUOI, L'ÉCOLE RUDOLF STEINER ?

Chaque enfant naît avec des potentialités qui lui sont propres. Le rôle de la pédagogie de notre école est de lui permettre de l'amener à son plein épanouissement: de se forger son propre jugement, d'acquiescer son autonomie, de développer le plaisir de découvrir, d'apprendre et d'innover dans le respect des autres et de l'environnement. Telle est la vocation de l'enseignement dispensé par les Ecoles Rudolf Steiner à travers le monde. Cette pédagogie attache une même importance aux activités intellectuelles, artistiques et manuelles, car elle les considère comme complémentaires.

Pour implanter cette pédagogie dans la région genevoise, l'Ecole Rudolf Steiner

de Genève fut fondée en 1985. Depuis 18 ans, elle occupe le bâtiment rose au bord de la route de Soral. Nous accueillons des enfants de tout horizon dès 2 ans 1/2 jusqu'à 18 ans: cinq groupes de jardin d'enfant, huit classes de primaire et quatre de secondaire.

Certaines activités sont propres à notre enseignement, par exemple les matinées hebdomadaires en forêt au jardin d'enfant, ainsi que les pièces de théâtre en 8<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> classes ou encore le stage social en 11<sup>ème</sup> classe. En effet, comme chaque année, notre 11<sup>ème</sup> classe partira quatre semaines en Inde, plus précisément à Calcutta, afin d'aider une ONG suisse. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont en grande partie financé le voyage par des actions menées depuis un an.


Comment parler de notre école sans mentionner notre célèbre troupe de cirque (130 enfants de l'école) dont le

spectacle de fin d'année émerveille les spectateurs grands et petits ?

Notre école vient d'obtenir un "certificat de qualité" délivré par un organisme de contrôle indépendant reconnu par l'Etat. Notre école est portée par une association d'utilité publique et est associée à l'UNESCO.

Nos liens avec les habitants de la commune de Confignon nous tiennent tout particulièrement à cœur: vous êtes toujours les bienvenus pour discuter de toute question touchant à notre pédagogie ou pour assister à nos divers spectacles et manifestations: **Portes Ouvertes le 1<sup>er</sup> avril 2006** dans le cadre des 80 ans de la pédagogie Steiner en Suisse, **soirée d'information le 30 mai 2006**, **spectacle du Cirque Rustelli Confetti le 23 mai 2006**.

**Ecole Rudolf Steiner**  
022 727 04 44 - [www.ersge.ch](http://www.ersge.ch)



**Inscriptions au parascolaire pour la rentrée 2006**

Nous vous informons que les inscriptions 2006-2007 auront lieu la semaine du **15 au 19 mai 2006** (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h30.

Elles auront lieu à l'école Jollien, y compris pour les enfants qui fréquenteront l'école de Cressy.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion. Nous vous rappelons qu'il est important que chaque enfant soit inscrit lors de cette semaine, afin que la préparation de la rentrée puisse se faire dans les meilleures conditions.

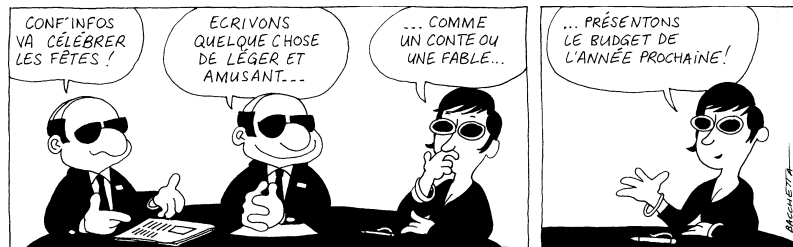
**Philippine Schmidt**  
Responsable de secteur

## Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta

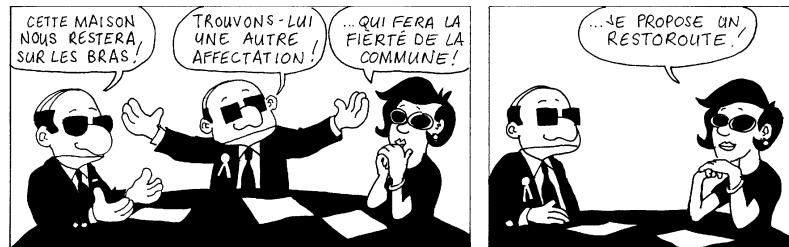
### Conf'infos n°15

Décembre 1999



### Conf'infos n°20

Avril 2001



### Conf'infos n°31

Décembre 2003



## Déjà 10 ans!

Et voilà ! depuis 10 ans, au gré des événements, le Conf'Infos distille, sous forme de petite bande dessinée (strip), les conseils du Conseil. Il nous est apparu opportun de faire un bref retour en arrière afin de vous remémorer quelques moments forts.

Ces quelques strips vous rappelleront peut-être quelque chose de particulier ou de personnel. Bien sûr, nous aurions pu en choisir beaucoup d'autres, nous espérons simplement que vous aurez du plaisir à les revoir!

### Conf'infos n°37

Juin 2005



**Le comité de rédaction**

### SERVICES OFFICIELS

#### Mairie

Chemin de Mourlaz 2, 1232 Confignon  
www.confignon.ch • e-mail: info@confignon.ch

#### Jours et heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Secrétariat : 022 850 93 93

Fax : 022 850 93 92

Etat civil : Mairie de Bernex 022 850 92 92

#### Conseillers administratifs

##### Président et Maire (période):

Monsieur Gabriel PRAZ (jusqu'à mai 06)  
Madame Françoise JOLIAT (depuis juin 06)  
Monsieur Alain DREIER

#### Conseillers municipaux

BLONDIN	Daniel	DC
BUJARD	Vincent	R
CHANSON	Olivier	VG
CORMINBOEUF	Françoise	VG
DUNANT	Samuel	L
FRAUENFELDER	Didier	R
GASPOZ	Bernadette	VG
GRAF	Catherine	L
GRANDJEAN	Alain	L
HÊCHE	Olivier	VG
JACOT DES COMBES	Bertrand	L
JAQUES WALDER	Danielle	VG
LINDENMEYER	René	L
MARINI	Lillia	DC
MARTIN	Thierry	L
MICHEL	Malika	VG
PERETTI	Christophe	VG
THALMANN	Jean-Nicolas	DC
UONG	Dinh Manh	DC

#### Opérations électorales 2006

Local de vote - salle Pontverre 022 850 93 30  
le dimanche de 10h.00 à 12h.00

Président: Jean-Nicolas THALMANN

1<sup>er</sup> suppléant: Dinh Manh UONG

Vice-président: Michel BLONDIN

1<sup>er</sup> suppléant: Maurice BATTIAZ

#### Président(e)s de partis ou groupes politiques

PDC	Lillia Marini	022 757 38 75
ARC (radicaux)	Vincent Bujard	022 705 62 69
ALC (libéraux)	Francine Dreier	022 757 19 94
VOIX DE GAUCHE	Olivier Chanson	022 757 35 01
PARTI SOCIALISTE	Thierry Sauvin	022 757 21 12

### SERVICES OFFICIELS

#### Protection civile

Bureau 022 793 00 93  
Chef local : Claude Court 079 206 79 35

#### Service du feu

SIS - Urgence **118**  
Cdt. Cap. Didier Toffel 079 247 23 53  
Plt. Olivier Ischer 079 312 00 58

#### Gendarmerie **117**

Poste de gendarmerie d'Onex 022 792 25 56  
en cas de non-réponse 022 427 81 11

#### Sécurité municipale

De 7h00 à 17h00 022 850 92 04

#### Concessionnaire voirie

Entreprise Chevalley et fils, Lully 022 777 17 74  
et 079 6 268 747

#### Poste de Confignon

chemin de Pontverre 16 022 757 16 12  
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi,  
de 8h.00 à 11h.00 et de 14h.00 à 18h.00  
samedi, de 9h.00 à 11h.00

### MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.

#### Le mardi matin et le vendredi matin :

Produits laitiers • Poissonnier • Fruits et légumes  
• Fleurs

### ECOLES PUBLIQUES

Ecole primaire	022 757 46 27
Ecole enfantine	022 757 46 28
Conciergerie: M. René Gabbianelli	022 757 46 22
Salle communale, ancienne école et jardin d'enfants	
Conc.: M. & Mme Christian Frey	022 850 93 60
Cycle d'orientation de Vuillonex	022 850 96 50

### CULTURE ET SPORTS

#### Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux

Ouvert de 08h.00 à 22h.00 022 879 85 85

**Bibliobus** : Bibliothèque municipale  
place de l'Eglise, jeudi de 15h.15 à 16h.45

#### Conservatoire populaire de musique

responsable local de Confignon :  
M. Lennart Riise 022 793 72 80

**Culture & Rencontre** 022 793 16 53

#### Lud'Onex

Ecole d'Onex-Parc (entrée A) 022 792 40 90

### PAROISSES

#### Paroisse catholique

Jean-Marc Lacreuze, curé 022 757 10 35  
Claude Nicod, curé 022 756 15 29  
François Fontana, assistant pastoral 022 757 12 90

#### Paroisse protestante

Roland Benz, pasteur 022 757 10 71 - 079 469 80 77  
Nils Philidius, pasteur 022 757 10 71 - 076 369 39 96  
bernex-confignon@protestant.ch

#### La Communauté des chrétiens

M.Wild, pasteur 022 777 17 63

### SANTÉ ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

**Médecin** : Mme Béatrice Bertholet-Masset  
3, ch. des Hutins 022 757 24 66

**Médecin** : M. Jean-Marie Schell  
203, rte de Chancy 022 757 46 47

**Médecin** : M. Jean-Luc Baer  
Mme Sylvia Baer-Cornu  
12, ch. Sous-le-Clos 022 757 50 16

**Médecins** : M. Jean-André Brun  
M. Jacques Falcicola  
42, ch. de Vuillonex 022 727 04 27

**Médecin** : Mme Line Restellini-Vuarambon  
Psychiatre-psychothérapeute  
21b, ch. des Failles 022 777 10 82

**Neurologue**: Mme Josette Le Floch-Rohr  
16, ch. de la Chapelle 022 757 24 68

**Sage-femme à domicile**:  
Mme Martine Déruaz-Bugnon  
34, ch. de Vuillonex 022 789 21 63

**Etiopathe** : M. Klaus Brede  
44, ch. des Hutins 079 301 36 26

**Physiothérapeute** :  
M. Nicolas Christin  
44, ch. Vuillonex 022 757 72 00

Cressy Santé, HUG et bains thermaux  
Route de Loëx 99 022 727 15 15

#### Centre d'action sociale et de santé (CASS)

313, rue de Bernex 022 420 40 00  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 13h00 à 17h30

Administratrice: Mme Valérie Kasteler-Budde

**Cérébral** Association genevoise en faveur des  
infirmes moteurs cérébraux  
Mme Martine Liégeois, Présidente 022 757 49 66

#### Résidence Beauregard (EMS)

Chemin de Cressy 67 022 757 67 44

**Foyer de jour Butini** pour personnes âgées  
20, place Duchêne, 1213 Onex 022 792 79 58

#### Club M'Aide

accueil familial d'enfants 079 285 94 18

#### Fondation de la Petite Enfance

du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30 022 850 93 61

#### Garderie

Halte-garderie (sans inscription)

2 places chaque matin

Garderie (sur inscription)

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h30 022 850 93 51

#### Jardin d'enfants

lundi, mardi, jeudi, vendredi,  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30 022 850 93 54

#### Association du Restaurant scolaire de Confignon

32, ch. Sous-le-Clos - 1232 Confignon  
Responsable : Mme Caroline Taboada-Martin  
022 777 04 14 et 079 454 96 94

#### Groupement Intercommunal pour l'Animation

**Parascolaire (GIAP)** 022 309 08 20  
Mme Philipine Schmid 079 477 18 72

#### Section des samaritains d'Onex

M. Julien Provost, Président  
Case postale 74, 1213 Onex

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Accroch'Contes

Mme Yvette Tornare 022 757 12 72

#### Amicale de badminton de Confignon et des environs

M. Daniel Soares 022 757 23 62

#### Amicale des Sapeurs-Pompiers de Confignon

Président : Claude Ischer 022 757 22 71

#### APECOV - Association des parents d'élèves du C.O. de Vuillonex

M. Pierre Jaccoud 079 632 34 69

#### Association Artisan'Art

Présidente : Mme Chantal Gerber 022 757 46 16

#### Association de l'Ecole Rudolf Steiner

022 727 04 44

#### Association des Intérêts de Confignon (AIC)

M. Jean-Pierre Rosset 022 757 29 45

#### Association du Marché de Noël

Présidente: Mme Annick Eymann 022 757 22 10

#### Association des parents des élèves de Confignon (APEC)

Apec1232@bluewin.ch 022 757 57 56

#### Association pour la sauvegarde de l'Aire et de ses affluents (APAA)

Mme Jeanne Blanchet 022 850 93 93

#### Association pour la sauvegarde de Confignon

Mme Jeanne Blanchet 022 850 93 93

#### Atelier de poterie de l'Ancienne Ecole

info@atelier-poterie.ch 022 777 00 41

#### Choeur de Pontverre

Prés.: Mme Carmen Grosclaude 022 757 29 59

#### Club des Aînés - Le Coteau

Mme Anne-Lise Kruger 022 757 27 95

#### Dames du mercredi

Resp.: J. Robert-Nicoud 022 757 19 16

#### Fédération suisse de gymnastique Bernex-Confignon

M. Philippe Grosjean 022 797 46 81

#### Gymnastique des Seniors de Genève (GSG)

022 345 06 77

#### L'Amicale

M. Michel Marti 022 792 45 80

#### Les Lamantins lamentables

Président : M. Roger Staehli 022 756 29 23

#### Magasins du Monde

Mme Jacqueline Jaccard 022 771 19 92

#### Marche populaire de Confignon

Resp. : Jean-Pierre Leuthold 022 757 13 86

#### Groupe Scout Benoît-de-Pontverre

Resp.: Stéphane Krattinger 079 652 15 64

#### Signal FC Bernex-Confignon

M. Enrique Ortiz 022 819 86 01

#### Section junior

M. Pierre Jordi 079 435 22 93

#### Société de pétanque

M. Alain Borloz 079 332 02 32

#### Tennis-Club de Confignon

M. Daniel Ochsner 022 757 15 93

#### Une fois un cirque

Resp. : Mme Renée Pahud 022 757 30 87

de jeudi à dimanche 0033 450 60 40 89